

Conflit israélo-arabe

Il est impossible de faire une offre franche, à moins d'obtenir quelque chose en échange. L'offre a donc été faite; mais elle a été rejetée parce qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves montrant qu'il existait des plans à l'égard de l'OLP et qu'on était prêt à les appliquer. Je ne peux pas étayer ce dernier point, mais il faut lire le rapport du secrétaire-général parce qu'il fait un historique.

Le ministre a dit:

Nous nous inquiétons vivement de la politique d'implantation des Israéliens. Nous considérons l'établissement de villages et d'autres actes d'Israël pour étendre son contrôle sur les territoires occupés comme contraires au droit international et extrêmement néfastes au processus de paix. Nous voudrions voir Israël mettre un terme à ces activités.

Nous reconnaissons que, pour qu'il y ait une juste paix, les droits légitimes des Palestiniens doivent être respectés, notamment leur droit à jouer pleinement leur rôle dans les négociations qui détermineront leur avenir et leur droit à une partie dans un territoire clairement défini, la rive ouest et la bande de Gaza.

C'est la première fois que j'entends une déclaration claire sur les intentions du Canada. Mais il faudrait aller au-delà des mots, il faudrait agir. Je ne suis pas d'accord avec la totalité de la motion du député de Châteauguay (M. Watson); lui non plus, d'ailleurs, car elle a été déposée en novembre 1981. Depuis lors, il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts. Il faut pourtant le féliciter de nous avoir donné un travail préparatoire qui devrait nous permettre une discussion franche sur cette question si cruciale pour la paix mondiale.

C'est une question délicate, car il y a une force d'invasion qui refuse de quitter le Liban. J'ai connu ce pays à une époque plus heureuse; j'y ai vécu trois ans. Les Libanais sont très ouverts et très accueillants. Ils ne pensaient pas, toutefois, qu'ils devraient accueillir une force d'invasion. J'ai eu des nouvelles de gens qui vivaient là-bas cette époque. Comment ils ont survécu à l'holocauste de ces derniers mois, je l'ignore, mais ils sont toujours là-bas. J'en suis heureux et je suis sûr qu'ils m'accueilleraient encore à bras ouverts, comme ils m'ont accueilli autrefois. J'aimerais retourner les voir, mais ce serait très difficile. Je ne pourrais tout simplement pas retourner et voir le Liban que j'ai connu, détruit, divisé et occupé par un envahisseur étranger.

Une voix: Y compris la Syrie.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Y compris la Syrie, je suis d'accord. Il doit y avoir un retrait de toutes les forces non libanaises.

M. Prud'homme: Tout le monde devrait quitter le Liban.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): C'est exact, bien sûr qu'il devrait en être ainsi. Le Liban est un pays pacifique, un pays de commerçants, un pays d'où nous vient une bonne partie de notre patrimoine. N'oublions pas que Byblos n'est pas loin de Beyrouth...

M. Prud'homme: Magnifique.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): ... et que le mot est à l'origine de notre mot «bible»; la culture romaine de la vallée

de la Bekaa; les Croisades sont passées par là. Notre histoire s'est écrite dans ces montagnes et dans ces plaines tout comme dans le sud à Sumer et en Judée. Cela fait partie de notre histoire également, ne l'oublions pas. Je ne pense cependant pas que nous puissions tolérer cette situation plus longtemps. Nous devons prendre des mesures pour nous assurer que le Liban ne disparaisse pas de la carte, qu'il ne soit plus victime de l'ingérence de pays étrangers, qu'il puisse garder son identité. Rappelons-nous également, que ce pays était un paradis. C'était, à bien des égards, la Suisse du Moyen-Orient. Des centaines et des milliers d'Arméniens qui ont fui la Turquie sont venus s'installer au Liban. Ils ont été bien accueillis et ce que bien des gens ignorent ou ne se rappellent pas, c'est qu'une synagogue très fréquentée était établie en plein centre de Beyrouth...

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'ai été très heureux, monsieur le Président, de pouvoir terminer sur cette note.

M. Prud'homme: C'est avec un vif plaisir que je vous ai écouté.

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, en tant que porte-parole de mon parti sur cette motion, cet après-midi, je tiens au départ à réitérer, comme mon chef l'a fait hier, sauf erreur, que le Nouveau parti démocratique veut absolument que l'on préserve l'existence et la prospérité de l'État d'Israël à l'intérieur de frontières sûres.

En tant que socio-démocrates, nous défendons ce pays parce que nous croyons que toute nation a le droit à son existence et que nous avons une affinité naturelle avec Israël, qui a su, depuis sa fondation, respecter les principes démocratiques et avec les nombreuses institutions socio-démocrates qui existent dans ce pays, comme le Histradut, qui a été formé avant même la fondation de l'État d'Israël. Les Kibboutz israéliens ont également montré à son bon nombre d'entre nous au fil des ans tout ce qu'il est possible de faire lorsqu'on est déterminé à vivre et à travailler ensemble pour le bien commun. Malheureusement, depuis quelques années, il est clair que le gouvernement israélien actuel trahit, par ses initiatives sur la rive ouest et au Liban, la tradition démocratique d'Israël, et nous le regrettons profondément.

• (1750)

Il ne suffit donc de réaffirmer notre appui traditionnel à Israël, et je voudrais informer la Chambre, et par le fait même tous les Canadiens intéressés, de certaines des délibérations qui ont lieu à l'heure actuelle au sein du NPD, délibérations dont les résultats seront débattus lors d'un congrès qui aura lieu en juillet à Regina.